



L'Internationale

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE • SECTION FRANÇAISE DE LA QUATRIÈME INTERNATIONALE



(Photo A.F.P.)

IL FAUT UN PROGRAMME

La grève des mineurs terminée, il faut se tourner vers les combats que la lutte de classe suscitera à l'avenir. En dépit des sérieuses faiblesses de la part des directions de la grève des mineurs — nous les examinons dans un autre article de ce numéro — qui n'ont permis qu'un demi-succès dans la question des augmentations de salaires, cette grève se termine à l'échelle des rapports de force entre la classe ouvrière d'une part, le patronat et le pouvoir gaulliste d'autre part, par un succès certain : de la première grande épreuve de la lutte de classe depuis mai 1958, les travailleurs ont le sentiment de sortir plus forts. Et ce sentiment n'est pas faux.

De Gaulle qui mettait son uniforme pour briser les putschs des militaires, qui infligeait des défaites cuisantes aux vieux partis bourgeois, qui répondait par des fin de non recevoir aux Américains et aux Anglais, de Gaulle à qui seuls les Algériens avaient victorieusement tenu tête, a dû rentrer le décret de réquisition « fait à Colombey » et s'est bien gardé de faire le moindre appel aux mineurs par la Télévision, sachant qu'il n'aurait pas eu plus de succès que ses ministres. La volonté du pouvoir de « casser les syndicats » exprimée ouvertement par un personnage de l'entourage gaulliste a été mise en échec par la résistance unanime des mineurs.

Le succès est patent, mais peut contenir le germe de défaites ultérieures si l'on se repose sur lui, si on ne discerne pas les dangers qui pointent.

Déjà de nombreux larbins du pouvoir, parlent de la nécessité de réglementer le droit de grève, d'instaurer des procédures d'arbitrage, etc. Certes, aucune loi ne pourra jamais empêcher un mouvement de fond des travailleurs, mais il faut en tout cas veiller à ne pas permettre au capital et à son Etat de disposer des moyens supplémentaires pour réprimer les luttes et les militants ouvriers.

Il ne peut suffire d'endiguer toute tentative anti-ouvrière, il faut assurer aux luttes de demain une expansion et un développement, car les luttes ne peuvent, sans danger grave, se maintenir dans le cadre revendicatif étroit où a été menée la grève des mineurs. Les serviteurs du capital versent des larmes sur le « cycle infernal » des salaires et des prix. Les travailleurs ne peuvent se laisser tromper par ces affirmations mensongères. Mais il n'en est pas moins vrai que, sur le seul terrain des augmentations de salaires, le jeu du système capitaliste ne permet pas aux travailleurs de conserver longtemps les avantages acquis. Il faut lutter pour arracher des conquêtes qui portent de grands coups à l'exploitation capitaliste et qui préparent non de simples modifications dans la répartition du revenu national mais une expropriation du capitalisme. Ce dont la grève des mineurs a le plus souffert, c'est qu'elle a été conduite suivant des

considérations purement trade-unionistes, sans aucune « politisation » véritable, c'est-à-dire sans qu'aucunes perspectives amples aient été développées devant les mineurs et devant l'ensemble de la classe ouvrière mise en alerte par la lutte des mineurs. Ni les centrales syndicales ni les partis de masse n'ont placé cette grève dans un programme général. Et les luttes de demain pour déboucher ont besoin d'un tel programme, afin de rendre inopérants les plans du capitalisme.

Tout d'abord, il faut parer à la menace qui pointe du chômage, soit dans des industries en déclin comme les mines, soit à l'échelle du pays en raison de l'augmentation de la force de travail disponible et de la productivité croissante. Une revendication essentielle en face de cette menace : c'est LA SEMAINE DE 40 HEURES, PRELUDE A UNE REDUCTION DE LA SEMAINE A 35 HEURES. La généralisation qui s'opère des quatre semaines de congés ne saurait remplacer une diminution sérieuse de la durée de la semaine de travail, c'est une revendication qui tend à se généraliser à travers le monde capitaliste.

Les récents mouvements, tout comme ceux qui se sont multipliés dans les dernières années, ont mis aux prises les travailleurs avec l'Etat-patron. Cela prouve que les nationalisations — qui doivent s'étendre aux monopoles, aux banques, etc. — ne sont pas suffisantes pour assurer la satisfaction des revendications du CONTRÔLE OUVRIER, un contrôle qui permettra à la classe ouvrière de pénétrer réellement dans les arcanes de l'économie.

On fait grand bruit sur le 4^e Plan qui serait, paraît-il, un « plan social », mais d'un social bien particulier : les ouvriers ne bénéficiant que de menues miettes d'une production et d'une productivité énormément accrues. Si les récentes grèves et luttes ont bouleversé ce « plan social », tant mieux. Cela ne saurait suffire. Il est indispensable que les organisations ouvrières (partis et syndicats) élaborent un PLAN qui rattraperait le retard en matière de logements, d'écoles, de routes qui améliorerait le standard de vie des travailleurs ; qui assurerait une aide effective et sans contre-partie politique aux peuples autrefois colonisés, UN PLAN VRAIMENT AU SERVICE DES MASSES et pour lequel celles-ci se mobiliseraient de plus en plus dans des luttes d'envergure.

Enfin, pour assurer la réalisation et le maintien des grandes revendications, il faut un pouvoir, un gouvernement qui ne soit pas aux mains des capitalistes, mais UN GOUVERNEMENT DES TRAVAILLEURS, qui soit le produit du front unique des organisations ouvrières, et qui s'appuie sur un réseau de comités dans tout le pays.

AVRIL 1963

mensuel • n° 136

nouvelle série n° 10

UN FRANC

Afr. du Nord : 0,50 F

- BEN BELLA AUX TRAVAILLEURS en page 4
- LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE EN MARCHÉ par Michel Pablo en page 4
- Texte intégral du décret algérien sur les comités de gestion en pages 5 et 6